



ASSOCIATION RELIANCE RAPPORT D'ACTIVITES 2016

L'antenne de Saconnex étant mise en place, on aurait pu s'attendre à une année 2016 plus calme. Eh bien, nous n'avons pas descendu le cours d'un long fleuve tranquille ! La situation complexe et exigeante de bon nombre de jeunes, le travail de réseau autour de l'asile, nos rapport bousculants avec certaines instances, la prise en compte de notre travail hors de nos murs ont suscité beaucoup de temps de rencontre et de réflexion. 2016 laisse donc derrière elle des tutrices et tuteurs souvent ébouriffés et des membres du comité un peu essouffés ! En conséquence, j'aimerais tout d'abord adresser une brassée de remerciements à tous les participants à notre association qui, honnêtes, justes et fougueusement engagés, n'ont épargné ni leur temps, ni leur énergie pour aller au bout de leur croyance et de leur action.

1 Fonctionnement et quelques chiffres :

1.1. Antenne Confignon :

- Au cours de cette année, **25 tutrices-tuteurs ont encadré 35 enfants et jeunes** et ont assumé 1290 heures de tutorat. Neuf nouvelles tutrices et tuteurs ont rejoint l'équipe, alors que quatre la quittaient.
- **Philippe Durand** et moi-même avons poursuivi les contacts avec les directions des établissements scolaires de Confignon et Onex-Tattes, de même qu'avec les doyens, conseillers sociaux et psychologues du CO des Grandes Communes. Notre rencontre l'an dernier avec le directeur d'Onex Parc n'a guère eu de suites concrètes.
- Nous avons eu six séances d'intervision, toujours animées par **Dominique Chautems-Leurs** et **Myriam Fischer**, au cours desquelles les thèmes principaux suivants nous ont occupés :
 - *Posture face aux différentes questions et positionnements des parents / Capacité à rester dans un rapport symétrique avec eux. Gestion de la toute-puissance et/ou de l'impuissance.*
 - *Comment éviter une dépendance de l'enfant face à la tutrice-teur.*
 - *Enfant et lecture : comment faire comprendre à un enfant pourquoi il faut apprendre à lire (culture de l'écrit), comment entrer dans un texte, entrer en littéracie (compréhension).*
 - *Enfant et apprentissage : comment s'intéresser à quelque chose qui ne fait pas sens ? Un enfant peut-il anticiper les conséquences de ses comportements dans le futur ?*
 - *Comment la tutrice-teur peut-elle s'autoriser à faire autre chose que d'aider aux devoirs (activités ludiques, accompagnement...).*
 - *A-t-on le droit d'être autoritaire (qu'est-ce que l'autorité ?)*

1.2. Antenne des Tattes :

- En 2016, **19 tutrices-tuteurs ont assumé 35 tutorats aux Tattes**, totalisant 1203 heures de tutorat. Neuf nouvelles tutrices-tuteurs ont rejoint l'équipe, alors que trois l'ont quittée et deux sont en arrêt provisoire.
- **Nadia Baehler** a poursuivi les contacts avec les directeurs d'établissement de Vernier et les conseillers sociaux et doyens du CO du Renard principalement. Souvent aidée d'un-e interprète, elle a également assuré le lien entre familles et tutrices-tuteurs dans un certain nombre de situations complexes. Elle a favorisé les contacts avec des structures spécialisées dans lesquelles des enfants en tutorat étaient intégrés.

Reliance

Cet automne, une réunion a eu lieu avec le directeur de l'établissement primaire de Vernier, son adjointe et les deux nouveaux éducateurs REP, ce qui a permis de relancer une collaboration plus productive. A tour de rôle, les éducateurs REP, devraient maintenant participer aux interventions.

L'apport de **Nicole Andretta** reste essentiel : sa connaissance des familles logeant dans le Foyer nous donne un éclairage pour comprendre les problématiques dans lesquelles ces dernières se débattent ; de plus elle peut souvent nous proposer des pistes concrètes de résolution.

- Nous avons eu sept séances d'intervention, toujours animées par **Christophe Matthey**, à la grande satisfaction de tous et les principales questions qui nous ont occupés sont les suivantes :
 - *Motivation des enfants pour un tutorat ou désir des parents ? Lien avec le **sens** que les enfants attribuent ou non aux sujets d'apprentissage. Démotivation = trou dans le sens.*
 - *Influences réciproques entre vécu douloureux, conditions de vie rudes (potentiel de vulnérabilité) et capacité à apprendre.*
 - *Nombreuses aides autour d'un enfant ⇒ quel message l'enfant en retire-t-il ? (« Tu es nul, sans nous tu ne peux rien »).*
 - *Rôle de la tutrice-tuteur, son territoire d'action, conjugaison de rapports humains et institutionnels, de tâches citoyennes et « professionnelles », variables en fonction des compétences de chacun.*
 - *Symétrie à viser dans les échanges enfants / tutrice-tuteur (donner-recevoir pour les deux partenaires).*
 - *Gestion du rapport toute puissance vs impuissance de la tutrice-tuteur, reconnaissance de l'incertitude pour les familles et les tuteurs-tutrices.*
 - *Gestion des émotions (face aux expulsions par exemple) et verbalisation de celles-ci.*
 - *Importance des interprètes pour une communication réussie avec les familles.*

1.3. Antenne RMNA (Saconnex)

- Cette antenne a atteint sa vitesse de croisière. Ainsi, cette année, **22 tutrices et tuteurs au total ont encadré 26 jeunes**, assurant 1229 heures de tutorat (et toutes ne sont pas comptabilisées !). Si trois tutrices-tuteurs nous ont quittés en fin d'année scolaire, huit nouvelles personnes nous ont rejoints durant l'automne. Les tutorats commencés en 2015 se sont généralement poursuivis en 2016 ; ces jeunes, devenus majeurs, ont quitté l'ACPO et les tutrices-tuteurs ont souvent galéré pour collaborer avec leurs assistants sociaux de l'Hospice Général. Ces derniers nous ont sollicité pour de nouveaux tutorats dont le suivi commun s'est souvent avéré difficile. A l'automne, nous avons donc décidé de revenir à une collaboration accrue avec l'ACPO : tous les nouveaux tutorats concernent des jeunes scolarisés à l'ACPO dont **Raoul CAPREZ** et Marina **SEVASTOPOULO** sont nos référents, ce dont nous les remercions chaleureusement.
- **Pierre Tuscher** a eu fort à faire pour poursuivre les contacts avec l'ACPO, l'Hospice Général et le SPMI, notamment. **Nicolas Reichel**, Pierre et moi-même sommes intervenus à plusieurs reprises pour réfléchir des situations complexes avec la tutrice-tuteur concernée et penser ensemble des pistes de solutions sur mesure.
- Nous avons eu six séances d'intervention qui toutes ont été animées par **Nicolas Reichel**. Dès la rentrée scolaire, les tutrices et tuteurs ont proposé que les séances soient préparées par deux ou trois tutrices-tuteurs et Nicolas. Après lecture des résumés de tutorat, ces derniers se sont mobilisés pour mettre en

Reliance

évidence les sujets essentiels à mettre en débat. Ce mode de faire s'est avéré productif et se poursuit.

Les principales questions qui nous ont occupés sont les suivantes :

- *Situation complexes, auditions fédérales, menaces de renvois et expulsions (ruptures de liens, sentiments, émotions...)*
- *Style et postures des tutrices-tuteurs – styles relationnels et culture des jeunes*
- *Travail et exigences scolaires (notamment Evacoms) vs prise en compte des compétences des jeunes (analphabétisme, scolarisation rudimentaire et non prise en compte des savoir-faire acquis). Sens et non-sens.*
- *Apprentissage du français (comment apprend-on une langue seconde à l'âge adulte ?) Langue orale-langue écrite*
- *Recherche de stages ou de travail vs normes et exigences impossibles à assumer.*
- *Non acceptation de la dénomination « tutrice » et « tuteur » par le SPMI.*
- *Travail de réseau.*
- *Religion et intégration.*

2 Le comité :

Le comité s'est réuni à douze reprises en 2016, dans des temps toujours trop courts pour lui permettre d'aborder tous les contenus à traiter !

Outre la gestion des affaires courantes, les questions suivantes l'ont essentiellement occupé :

- **Candidatures de tutrices et tuteurs :** près d'une quarantaine de personnes se sont adressées à *RELIANCE* pour proposer leurs services. Selon l'antenne avec laquelle le-la candidat-e voulait travailler et après qu'ils aient lu le texte fondateur de *RELIANCE* et le cahier des charges, une rencontre était agendée avec la-le responsable de cette antenne et moi-même. A la suite de ces interviews, nous avons engagé dix-neuf nouvelles personnes : huit pour Saconnex, cinq pour les Tattes et six pour Confignon. Les autres ont abandonnés ou n'ont pas été retenus.
- **Site internet (*reliance-ge.ch*) :** **Claude Poscia** en a repris la responsabilité. Outre l'espace public du site contenant des informations disponibles pour tous, les tutrices-tuteurs et le comité ont maintenant accès chacun à un espace privé, accessible grâce à un code spécifique, où ils pourront trouver des informations non destinées au grand public.
Claude a également poursuivi son travail de numérisation du travail des tutrices-tuteurs, ce qui permet, entre autres, d'obtenir plus facilement les statistiques dont nous avons besoin.
- **Certificats de bonne vie et mœurs :** Chaque tutrice et tuteur doit maintenant fournir un certificat de bonne vie et mœurs. La procédure pour obtenir ce papier spécifique à ceux qui travaillent avec des mineurs implique un certain travail des responsables d'antennes (papier à fournir à chaque tutrice-teur par *RELIANCE*).
- **Contacts avec le BIE :** A notre demande de subventionnement pour l'antenne RMNA, le BIE nous a tout d'abord demandé de devenir partenaire de son projet pour augmenter l'**employabilité** des jeunes requérants entre 18 et 25 ans (mais aussi de jeunes en rupture ici), projet inscrit dans un réseau unissant l'ensemble des forces actives sur cette question. (cf. PIC 2014-2017, *Programme d'intégration cantonal*). Pour *RELIANCE*, cela impliquait un saut organisationnel énorme : augmentation notable et exponentielle du nombre de jeunes à accompagner, des tutrices-tuteurs à recruter, de l'appareil administratif nécessaire et des moyens financiers à trouver (que le BIE se

Reliance

disait prêt à assumer). Après plusieurs discussions avec **Nicolas Roguet**, directeur du BIE et ses collègues, **RELIANCE** s'est déclarée incapable de répondre aux besoins de **toute** la population des jeunes migrants impliqués dans ce projet, mais disposée à collaborer avec la plateforme « *Employabilité* » pour les jeunes qu'elle accompagne en tutorat. Le BIE a accusé réception de cette prise de position et, sur la base du budget présenté et avec des fonds versés au canton par la Confédération, a décidé de nous allouer une subvention annuelle, à réactiver chaque année. A ce jour, le dispositif « *Employabilité* » est toujours au point mort.

- **Le financement des antennes Confignon et Tattes** est maintenant couvert par une subvention de 85'000 francs, inscrite en tant que ligne budgétaire du DIP. En effet, fin 2016, la subvention pour les Tattes, auparavant tributaire d'un fonds spécial, est devenue une subvention supplémentaire de 45'000 francs à la subvention de 40'000 francs dont nous bénéficions déjà. Nous sommes très reconnaissants au DIP, à sa présidente, Anne Emery-Torracinta et à son responsable financier, Aldo Maffia qui ont bien compris nos demandes.
- Le 17 octobre, nous avons rencontré ces derniers pour exposer nos besoins et le climat d'insécurité financière dans lequel nous nous trouvions. A cette occasion, **Anne Emery-Torracinta** nous a demandé de trouver des moyens menant à l'élargissement de l'action de **RELIANCE** dans les cinq ans à venir. Elle nous suggérait notamment d'associer les communes genevoises au projet. Elle a également évoqué la mise en place progressive de **l'école inclusive** qui devrait résoudre un certain nombre de problèmes d'intégration. Nous avons été explicites quant aux possibilités que nous laissait notre statut associatif et avons évoqué la possible professionnalisation de l'Association. Sa position a été claire : elle comprend notre besoin, mais le DIP n'a pas les moyens de le financer.
- Nous avons renoncé à faire contrôler nos comptes par une **fiduciaire**. En effet, une directive récente dispense les associations subventionnées jusqu'à hauteur de 100'000 francs de cette obligation. Claude Poscia et Philippe Durand ont fourni un travail considérable et peaufiné la présentation des comptes sur fichiers Excel. Ils explorent la possibilité d'acquérir un programme comptable pour leur simplifier le travail.
- La menace d'expulsion d'une famille, et la prise de position active de l'un de nos tuteurs ont poussé le comité à réfléchir à la **différenciation entre le rôle personnel des tuteurs et celui de la structure RELIANCE**, aux frontières entre militantisme et bénévolat. Une question délicate et une réponse nuancée : *L'implication de chaque tuteur-tuteur doit être fonction de la situation elle-même, de l'intérêt et de la demande de la famille, du respect du rôle défini dans le cahier des charges, des compétences propres à chacun et de son réseau personnel. Toute implication personnelle supplémentaire reste un choix individuel à inscrire dans un travail de réseau. Etre subventionné par l'Etat ne signifie pas que RELIANCE doit rester silencieuse, elle doit collaborer au sein du réseau, l'activer, le stimuler et utiliser les diverses possibilités de contacts qu'elle peut développer avec les magistrats.*
- Face aux nombreux jeunes qui ne répondent pas aux exigences d'entrée dans une formation professionnelle certifiée, le comité s'est posé la question de la pertinence de développer des moyens pour traiter de leur *insertion professionnelle* et obtenir pour eux des places dans de grandes entreprises. **Bilal Ramadan** a été chargé de cette tâche ; il recense les opportunités à saisir et il a

déjà pris des contacts dans l'idée de développer un « **pôle insertion** », au sein de *RELIANCE*. Une démarche qui devrait aussi s'ajouter à celle du BIE.

- Les tuteurs et tutrices qui doivent entrer en contact avec différentes instances officielles (Hospice Général, SPMI, HUG...) doivent parfois prouver la légitimité de leur action. Le comité a donc décidé de munir chacun d'eux d'une **carte de légitimation** au logo de *RELIANCE*. De plus, un flyer va être édité annuellement, exposant les buts et les modalités de travail de l'Association.
- En octobre, nous avons invité **Thierry Apothéloz**, maire de Vernier et président de l'Association des Communes genevoises. Outre des questions très concrètes (locaux, internet...) cette rencontre a permis d'aborder la philosophie et les modalités de travail de *RELIANCE* et ses possibilités d'élargissement. Nous avons encore exploré les possibilités, pour les jeunes en tutorat, d'entrer dans le monde du travail sur le plan communal (liens Commune-entreprises).
- En décembre, le Comité a décidé de soigner ses relations avec ceux qui soutiennent son action par des aides concrètes ou financières, dont les tuteurs-tutrices, et de leur envoyer une carte de **vœux**.
- La question de la **professionnalisation de l'association** nous a beaucoup occupés. Depuis sa création en 2007, *RELIANCE* est passée d'une petite structure à trois antennes regroupant quelques 65 tuteurs et tutrices et encadrant 76 enfants et jeunes. Si au départ le bénévolat suffisait à un bon fonctionnement, aujourd'hui les membres du comité, pratiquement tous bénévoles, ne parviennent que très difficilement à assumer toutes les tâches auxquelles ils doivent faire face. La nécessité de créer un poste de coordinateur-trice à 50% s'impose dès lors comme une évidence. Sur la base de la quantification du travail de chaque membre du comité et du descriptif de ses tâches, nous avons élaboré un cahier des charges pour ce coordinateur-trice. Le financement de ce poste n'est pas encore assuré. Le BIE nous a dit son accord pour chercher des subventions privées dans le cadre de Swiss Fondation et nous attendons des nouvelles. Il faudra encore trouver un local pour le travail de cette personne (espace de co-working ou location d'une pièce dans les locaux d'une autre association) et équiper celui-ci en bureautique. Rien n'est donc encore finalisé, même si l'idée s'est réellement imposée au Comité.

3 Formation :

Toutes les formations proposées ont été ouvertes aux tuteurs et tutrices des trois antennes. Le comité veut poursuivre la formation initiale obligatoire pour chaque tuteur-tutrice et offrir par ailleurs un catalogue de formations continues en lien avec les questions qui surgissent dans les interventions.

- En septembre, **Paola Ferretti** a repris pour tous les nouveaux tuteurs la formation initiale obligatoire déjà proposée en automne 2015 : « *L'écoute comme clé dans l'accompagnement des enfants* ». Tous ceux qui ne l'avaient pas suivie devaient y participer.
- **Marie-Claire Kunz**, juriste au CSP, nous a proposé deux demi-journées de formation. La première en février 2016 sur les « *Statuts relevant de l'asile* » et la seconde le 11 mai proposant une « *Introduction au règlement Dublin III* ».
- En décembre, **Catarina Pereira** est intervenue sur le thème : « *Migration, culture et école : quelques pistes pour penser l'altérité et éviter les malentendus* ».

Reliance

- En octobre, une intervention de **Paolo de Tarso**, musicien, docteur en psychologie et philosophe brésilien, de passage à Genève, était proposée autour de « *L'expérience de l'hétérogénéité urbaine* » (restauration de la place du « sensible » et des affects dans la diversité de la ville). Faute d'un nombre suffisant de participants, cette intervention n'a malheureusement pas pu avoir lieu.
- Plusieurs tutrices-tuteurs sont bousculés par des situations difficiles. Le comité est donc prêt à leur offrir un soutien au travers de quelques séances de supervision, en petits groupes ou éventuellement en individuel, dispensées par un superviseur reconnu.
- Les animatrices-teurs se sont réunis pour tenter d'évaluer le rôle et l'apport que constituent les interventions considérées comme une formation continue qui devrait être valorisée. Des résumés sont établis pour chaque séance, proposant également certains apports théoriques, cependant, nous n'avons jamais de retour sur leur pertinence, sont-ils lus, sont-ils utiles ?

4 Autres activités :

Nous avons poursuivi notre collaboration avec différents regroupements formant un réseau autour de la question de la migration et de l'asile.

- **Christina Kitsos**, déléguée aux questions migratoires du DIP est restée notre interlocutrice de référence pour toutes les questions en lien avec la scolarité des jeunes migrants, notamment en ce qui concerne les renvois en cours d'année scolaire.
- Nadia Baehler, Pierre Tuscher et/ou moi-même avons participé aux réunions bihebdomadaires de la **Coordination-Asile** qui regroupe plusieurs associations actives dans le monde de la migration. Cela permet d'être au courant des faits et réflexions dans ce domaine. De plus, le DIP ayant créé une **commission consultative pour l'école inclusive**, la Coordination-Asile y a délégué Françoise Joliat qui a été nommée à la fin de l'année.
- Nous maintenons nos liens avec l'**AMIC**, association des médiatrices interculturelles, dont le travail auprès de jeunes RMNA et l'avis nous semblent essentiels. Cette année, la discussion s'est focalisée autour des questions relatives aux sujets et modes d'apprentissage proposés au jeunes RMNA. Cette réflexion devrait trouver un débouché au sein de la Commission consultative pour l'école inclusive.
- Le 15 juin, Nadia Baehler et moi-même avons participé à Lausanne à une **journée d'échange d'expériences et de bonnes pratiques** entre les six cantons romands, quatrième de ce genre, organisée par le **Service Social International** (SSI) autour de la prise en charge des RMNA. Cette journée devait permettre de parvenir à une vision d'ensemble de la situation actuelle de ces jeunes en Romandie. Pour **RELIANCE**, c'est aussi l'occasion de faire connaître et reconnaître son travail.
- Le 16 septembre Nadia Baehler et Nicole Andreetta ont participé à une journée d'étude sur le thème « *Droits sociaux /droits des étrangers* ».
- Le 25 novembre, Pierre Tuscher et moi-même avons rencontré **Dominique Rophé**, responsable de la cellule RMNA au SPMI pour faire le point et rediscuter de la collaboration établie.

Reliance

- En octobre et à sa demande, le comité a rencontré avec Madame **Flahaut-Rusconi** qui voulait ouvrir une structure ressemblant à la nôtre et désirait bénéficier de notre expérience.
- Le 4 octobre, Nadia Baehler a représenté *RELIANCE* lors d'une **Audition à la Commission des Affaires sociales du Grand Conseil** à propos d'une motion déposée par la députée Lydia Schneider-Hausser sur le thème de l'accompagnement socio-éducatif des jeunes RMNA. Sur la base des observations transmises par les tutrices-tuteurs, elle a pu mettre en évidence les difficultés auxquelles ces jeunes doivent faire face et montrer quelles pourraient être les pistes à suivre pour concrétiser un encadrement socio-éducatif et scolaire permettant une vie digne pour les RMNA et une intégration respectueuse des jeunes, de leurs compétences et savoir-faire dans les milieux sociaux et professionnels.
- En décembre, j'ai été invitée à participer à une table ronde sur le thème « **Face à l'asile : de quel-les enseignant-e-s l'école a-t-elle besoin ?** » organisée par Madame Sanchez-Mazas, professeure à la Section des Sciences de l'éducation. J'ai aussi pu y apporter les différentes observations transmises par les tutrices-tuteurs dans le domaine des apprentissages scolaires.
- En décembre, *RELIANCE* a signé l'appel lancé par l'association **Solidarité Tattes** contre l'application aveugle du règlement Dublin.

5 En guise de conclusion :

Nous ne sommes certes pas dans un monde de Bisounours et tout n'est pas rose, mais pour *RELIANCE*, 2016 c'est :

- **94 tutorats** auprès d'enfants et de jeunes migrants en difficulté d'une sorte ou d'une autre.
- **65 tutrices-tuteurs** s'investissant de manière considérable, faisant montre d'une générosité sans cesse renouvelée et d'un souci scrupuleux du devenir de l'autre. 65 tutrices-tuteurs qui, pour ces jeunes, refusent de se focaliser sur la seule correspondance aux normes scolaires, sur les manques, les trous à remplir, mais qui sont capables de reconnaître chaque enfant, chaque jeune pour ce qu'il est, pour son originalité, qui sont capables de croire que chacun d'eux est porteur de qualités dont on peut le rendre conscient, de compétences, de potentiels qu'il pourra développer si on reconnaît sa faculté de penser et qu'on guide son acquisition des bons outils pour apprendre.
- **3722 heures de travail** comptabilisées ! (qui ne le sont de loin pas toutes !)

Un travail généralement reconnu comme positif en matière de résultats scolaires certes, mais un travail permettant surtout aux enfants et aux jeunes d'acquérir une existence plus affirmée, une confiance en eux accrue, une meilleure sécurité, le désir de s'en sortir, de trouver où ils veulent aller et des moyens pour y arriver.

Devant tant d'investissement et de pensée positive, je ne peux que rester admirative et vous dire à tous « *Bravo et merci, sans vous il y aurait moins de bonheur et le moindre serait moins beau !* ».

Françoise Joliat, présidente de RELIANCE